



Commune de Groix

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du lundi 26 octobre 2026 à 10h00 au samedi 28 novembre 2026 à 16h00

Enquête publique ordonnée par arrêté municipal n°2026/DGS/003 en date du 23/09/2026

Objet de l'enquête :

L'enquête porte sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Groix, dont les objectifs sont les suivants :

- Procéder à des corrections d'erreurs matérielles et d'incohérences ;
- Procéder à l'actualisation de règles ;
- Procéder à des améliorations dans la présentation des règles écrites et graphiques, et à l'ajout de définitions au lexique pour plus de clarté ;
- Modifier les règles de coefficient d'emprise au sol en Espaces Proches du Rivage ;
- Modifier les marges de recul aux cours d'eau ;
- Ajouter, renforcer et/ou clarifier les règles architecturales, de hauteur, d'implantation, d'extensions et annexes, de toiture, de percements, de clôtures, de stationnement ;
- Introduire des règles relatives à un coefficient de pleine terre et à la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- Intégrer les dispositions du PLH 2024-2029 de Lorient Agglomération ;
- Introduire des règles relatives à la limitation des résidences secondaires et des meublés de tourisme ;
- Introduire une protection des rez-de-chaussée commerciaux ;
- Créer un emplacement réservé pour le stationnement ;
- Modifier l'OAP n°6 du Gripp Kermunion et mettre le règlement graphique en cohérence avec ces modifications ;
- Modifier les règles de phasage et de programmation des OAP ;
- Mettre à jour le contenu, supprimer et créer de nouvelles annexes ;

Décision au terme de l'enquête :

le projet de modification n°1 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU), éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête, sera soumis à l'approbation du Conseil municipal de Groix.

Commissaire-enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif : Monsieur Jean-Luc PIROT

Organisation de l'enquête publique :

L'enquête publique se déroulera du 26 octobre 2026 à 10h00 au 28 novembre 2026 à 16h00, soit une durée de 34 jours consécutifs, à la Mairie de Groix, 13 Place Joseph Yvon.

Le commissaire enquêteur recevra le public pendant 6 demi-journées à la mairie de Groix :

- Lundi 26 octobre – 10h00-13h00
- Vendredi 30 octobre – 13h00-17h00
- Jeudi 5 novembre – 9h30-13h00
- Mardi 10 novembre – 13h00-17h00
- Mercredi 18 novembre – 9h30-13h00
- Samedi 28 novembre – 13h00-16h00

Chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique :

Au format papier à la mairie de Groix aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 pendant toute la durée de l'enquête.

Au format numérique, via un registre dématérialisé accessible à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/7671/>.

Le public pourra faire part de ses observations, propositions et contre-propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête papier accessible en Mairie ;
- soit en les adressant par courrier à M. le commissaire-enquêteur, Enquête publique relative à la modification n°1 du PLU, 13 place Joseph Yvon, 56590 Groix
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/7671/>
- soit en les adressant par courriel à l'adresse enquete-publique-7671@registre-dematerialise.fr

Les contributions déposées par courrier seront annexées au registre papier et seront ainsi consultable par le public, celles déposées par courriels seront annexées au registre dématérialisé et accessibles au public.

Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur :

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de 30 jours à l'issue du dernier jour d'enquête pour transmettre à Monsieur le Maire de Groix le rapport d'enquête et ses conclusions motivées concernant le projet soumis.

Ces documents seront ensuite tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels et sur le site internet de la consultation, pendant une durée d'un an.

Renseignements :

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier soumis à enquête publique et/ou du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur une fois produits, auprès de la Mairie de Groix, 13 place Joseph Yvon, 56590 Groix.